



Prévenir les risques auditifs et extra-auditifs auprès des collégiens en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

**Votre collègue est candidat** pour bénéficier de la campagne régionale de prévention des risques auditifs et extra-auditifs « **Écoute tes oreilles !** » sur l'année scolaire 2020-2021. *Cette campagne est lauréate du trophée « Décibel d'argent », remis par le ministère de la transition écologique.* Vous avez identifié, dans votre établissement, l'infirmier(e) scolaire et le professeur référent (binôme) qui s'engageront sur cette action.



**Ainsi, plusieurs prestations (indissociables) vont être mises en œuvre pour votre établissement :**

## 1) UNE FORMATION SUR LE BRUIT ET LA SANTE (2 jours)

Incluse dans le plan académique de formation (PAF) de votre rectorat – **Décembre 2020**

Votre binôme « infirmier(e)/professeur référent » va pouvoir bénéficier d'une formation sur « *Le son, le bruit : tendre l'oreille pour mieux entendre et se protéger du bruit* ».

**Intervenante** : Valérie Rozec, chargée d'étude et de recherche, Docteur en psychologie de l'environnement, Centre d'Information sur le Bruit (CidB),

**Appui pédagogique** : Hélène Milan, chargée de projets, Comité Régional d'Éducation pour la santé (CRES Provence-Alpes-Côte d'Azur) et Claire Pierrard, chargée de projets, Réseau régional pour l'éducation à l'environnement (GRAINE Provence-Alpes-Côte d'Azur),

**Appui documentaire** : Gaëlle Lhours, documentaliste, CRES Provence-Alpes-Côte d'Azur

**Objectifs** : Appropriation de la thématique et présentation de techniques d'animation et d'outils pédagogiques.

### Dates prévues :

#### **Académie d'Aix-Marseille :**

- 3 et 4 décembre 2020 à Marseille au CRES

*178, Cours Lieutaud, 13006 Marseille (Proximité métro et tramway Castellane)*

- 17 et 18 décembre 2020 à Aix-en-Provence au GRAINE - *Technopole de l'Arbois, salle de conférence du Forum, Avenue Louis Philibert, 13100 Aix-en-Provence.*

#### **Académie de Nice :**

- 14 et 15 décembre à Nice

*Collège Jules Romains - 206 Bd du Mercantour - 06200 Nice (sous réserve)*

## 2) UNE REUNION DE RENCONTRE/PREPARATION au sein de votre collègue (2h)

Avec l'intervenant en santé environnementale – **Décembre 2020/Janvier 2021**

Un intervenant en santé environnementale contactera votre binôme « infirmier(e)/professeur référent » pour organiser une réunion, au sein de votre collègue, avec l'ensemble du personnel intéressé de votre établissement (binôme et autres professeurs concernés/intéressés)

**Objectifs** : Présentation du module d'animation et des outils pédagogiques qui seront utilisés pendant les interventions, planification des interventions dans les différentes classes et de la réunion bilan.



### 3) DES INTERVENTIONS DANS VOS CLASSES DE 6°

Janvier à mai 2021. Le module d'animation comporte deux interventions de 2h par classe.

**Objectif général du module :** Permettre aux collégiens de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur d'être citoyens de leurs environnements sonores et acteurs de leur santé auditive et extra-auditive.



**Le module d'animation** est réalisé en deux temps :

-Une première intervention vise à familiariser les élèves à la physique du son, à leur présenter la physiologie et le fonctionnement de l'oreille et à caractériser leurs pratiques d'écoute de musique amplifiée.

-Une seconde intervention vise à sensibiliser les élèves aux risques auditifs et extra-auditifs, à les informer des comportements à adopter et des outils à utiliser pour les réduire, et à leur faire prendre conscience de leur contribution à leur propre environnement sonore. Les interventions s'organisent autour d'activités ludo-éducatives, d'écoutes de sons, de vidéos courtes, de manipulations d'outils (sonomètres, bouchons d'oreilles, etc.), de temps d'échanges, etc.

**Evaluation :** Les savoirs, savoir-faire et savoir-être acquis par les élèves dans le cadre de cette campagne sont appréciés par un questionnaire d'évaluation "avant/après".

A l'issue des modules d'animation, les binômes infirmier(e) scolaire/professeur référent complètent également un questionnaire de satisfaction.



**A noter :** Si une nouvelle crise sanitaire venait à se reproduire et que les interventions en classe ne seraient plus réalisables, l'intervenant pourra proposer aux enseignants de rejoindre d'éventuelles classes virtuelles afin de réaliser une partie des interventions à distance, à la fréquence dont vous conviendrez ensemble. D'autres possibilités de maintien des interventions seront à étudier, le moment venu, avec l'intervenant, dans le respect du protocole sanitaire.

### 4) UNE REUNION DE BILAN au sein de votre collège (2h)

Mai 2020

L'intervenant en santé environnementale et le personnel concerné de votre collège se retrouvent pour faire le bilan des interventions.

**Objectifs :** Présentation des résultats des questionnaires, accompagnement pédagogique avec proposition de pistes pour aider à la mise en place et à la pérennité de l'action au sein du collège.

### 5) UN ACCOMPAGNEMENT POST-CAMPAGNE (1/2 journée en année N+1)

Année 2021-2022

Afin de favoriser la pérennisation d'actions de prévention sur la thématique du bruit, à votre demande, l'intervenant en santé environnementale pourra répondre à vos questions et vous conseiller concernant le développement de nouvelles actions de sensibilisation sur ce thème au sein de votre collège.